

Secrétariat général  
Direction des ressources humaines

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 15 mars 2016 portant inscription au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au sein des ministères économiques et financiers**

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps;

Vu l'avis émis le 8 décembre 2015 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard des membres du corps des attachés d'administration de l'État relevant des ministères économiques et financiers,

Arrêtent:

Article 1<sup>er</sup>

Les attachés d'administration de l'État dont les noms suivent sont, conformément aux dispositions de l'article 20 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 susvisé, inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au sein des ministères économiques et financiers au titre de l'année 2016:

M. Jean-François Bodvin  
Mme Maryline Bucholz  
M. Hamed Djounadi  
M. Daniel Foures  
Mme Élisabeth Hure  
M. Patrice Jegouic  
Mme Françoise Lalouelle  
Mme Anne Le Roux  
Mme Corinne Marbach  
M. Olivier Martiel  
M. Philippe Michenot  
Mme Nathalie Ouir  
M. Dominique Proutheau  
Mme Danielle Puell  
Mme Sophie Rompteau  
M. Marc Ropars  
Mme Isabelle Timsit

Article 2

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 15 mars 2016.

Pour les ministres et par délégation :  
*La chef de service,*  
*adjoite à la directrice des ressources humaines,*  
M. ORANGE-LOUBOUTIN